

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 MARS 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre mars, à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur le premier Adjoint au Maire Michel CHARRON.

Etaient présents :

CHAMOIS Alain, CHARRON Michel, DUPUIS Alain, JEANJEAN Vanessa, BERNARD Nathalie, BOVAERE Hugues

Étaient absents : LECLERC Michel, donne pouvoir à CHARRON Michel  
DURAND Jérôme, donne pouvoir à JEANJEAN Vanessa  
SIMONEAU Réjane, donne pouvoir à CHAMOIS Alain

**Nombre de conseillers :**

EN EXERCICE : 9      PRESENTS : 6      VOTANTS : 9

**Secrétaire de séance : BOVAERE Hugues**

**- Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 06 février 2025**

Le Procès-Verbal du Conseil Municipal du 06 février est validé par l'ensemble des conseillers présents à cette séance.

**- Demande de subvention 2025 pour un projet d'une installation de pompe à chaleur pour le logement communal**

Le Conseil municipal souhaite acquérir une pompe à chaleur pour le logement communal, sur un montant de 16 205 euros HT. Après avoir pris connaissance des conditions d'obtention des subventions Etat - exercice 2025, et en avoir délibéré à scrutin public, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des présents nommés ci-dessus :

- **ADOpte** l'avant-projet concernant l'achat d'une pompe à chaleur, pour un montant total de 16 205 euros hors taxes (HT) soit 19 446 euros toute taxe comprise (TTC) ;
- **DECIDE** de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la programmation 2025 ;
- **S'ENGAGE** à financer l'opération de la façon suivante :

Dépenses	HT	TTC	Recettes	HT	TTC	Taux
Travaux	16 205.00 €	19 446.00 €	Fonds Vert			
			DSIL	12 964 €		80.00 %
			Autres			
			Autofinancement	3 241 €		20.00 %
Total	16 205.00 €	19 446.00 €	Total	16 205.00 €	19 446.00 €	100.00 %

- **DIT** que la dépense sera inscrite au budget primitif 2025, article 21538 section d'investissement pour la pose de la pompe à chaleur ;
- **AUTORISE** l'Adjoint au Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée.

**- Demande de subvention 2025 pour un projet d'une installation de pompe à chaleur air/air à la Mairie**

Le Conseil municipal souhaite poser un système de pompe à chaleur air/air à la Mairie, pour un montant total de 5 462 euros HT. Après avoir pris connaissance des conditions d'obtention des subventions Etat - exercice 2025, et en avoir délibéré à scrutin public, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des présents nommés ci-dessus :

- **ADOpte** l'avant-projet concernant la pose d'un système de pompe à chaleur air/air à la Mairie, pour un montant total de 5 462 euros hors taxes (HT) soit 6 554.40 euros toute taxe comprise (TTC) ;
- **DECIDE** de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la programmation 2025 ;
- **S'ENGAGE** à financer l'opération de la façon suivante :

Dépenses	HT	TTC	Recettes	HT	TTC	Taux
Travaux	5 462 €	6 554.40 €	Fonds Vert			
			DSIL	4 369.60 €		80.00 %
			Autres			
			Autofinancement	1 092.40 €		20.00 %
Total	5 462 €	6 554.40 €	Total	5 462 €	6 554.40 €	100.00 %

- **DIT** que la dépense sera inscrite au budget primitif 2025, article 21538 section d'investissement pour la pose du système de pompe à chaleur air/air,
- **AUTORISE** l'Adjoint au Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée.

**- Demande de subvention 2025 pour un projet d'une installation de pompe à chaleur air/air pour la salle polyvalente et cantine**

Le Conseil municipal souhaite acheter et poser une pompe à chaleur air/air pour la salle polyvalente et cantine, pour un montant total de 12 686 euros HT. Après avoir pris connaissance des conditions d'obtention des subventions Etat - exercice 2025, et en avoir délibéré à scrutin public, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des présents nommés ci-dessus :

- **ADOPTÉ** l'avant-projet concernant la pose de pompe à chaleur air/air pour la salle polyvalente et cantine, pour un montant total de 12 686 euros hors taxes (HT) soit 15 223.20 euros toute taxe comprise (TTC) ;
- **DECIDE** de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la programmation 2025 ;
- **S'ENGAGE** à financer l'opération de la façon suivante :

Dépenses	HT	TTC	Recettes	HT	TTC	Taux
Travaux	12 686.00 €	15 223.20 €	DSIL			
			Fonds Vert	10 148.80 €		80.00 %
			Autres			
			Autofinancement	2 537.20 €		20.00 %
Total	12 686.00 €	15 223.20 €	Total	12 686.00 €	15 223.20 €	100.00 %

- **DIT** que la dépense sera inscrite au budget primitif 2025, article 21538 section d'investissement pour la pose de pompe à chaleur air/air pour la salle polyvalente et cantine ;
- **AUTORISE** l'Adjoint au Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée.

**- Demande de subvention 2025 pour un projet de rénovation de l'éclairage public obsolète chemin du Pré Clos**

Le Conseil municipal voudrait rénover l'éclairage public obsolète sur le chemin du Pré Clos, pour un montant total de 25 215.90 euros HT. Après avoir pris connaissance des conditions d'obtention des subventions Etat - exercice 2025, et en avoir délibéré à scrutin public, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des présents nommés ci-dessus :

- **ADOPTÉ** l'avant-projet concernant la rénovation de l'éclairage public obsolète, pour un montant 25 215.90 euros hors taxes (HT) soit 30 259.08 euros toute taxe comprise (TTC) ;
- **DECIDE** de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la programmation 2025 ;
- **S'ENGAGE** à financer l'opération de la façon suivante :

Dépenses	HT	TTC	Recettes	HT	TTC	Taux
Travaux	25 215.90 €	30 259.08 €	DSIL			
			Fonds Vert	20 172.72 €		80.00 %
			Autres			
			Autofinancement	5 043.18 €		20.00 %
Total	25 215.90 €	30 259.08 €	Total	25 215.90 €	30 259.08 €	100.00 %

- **DIT** que la dépense sera inscrite au budget primitif 2025, article 2151 section d'investissement ;
- **AUTORISE** l'Adjoint au Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée.

- **Informations Diverses** : pas d'informations diverses

**Prochain conseil** : Entre Mars et Avril 2025.

Le conseil est clôturé à 21h.

Le secrétaire de séance  
Hugues BOVAERE



L'Adjoint au Maire  
Michel CHARRON

